

MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR

Monsieur Jean-Pierre CAMILLA
Maire de Saint-Paul de Vence
Vice-Président de la CASA
délégué au Tourisme
Président du SIEVI
Place de la Mairie
06570 Saint-Paul de Vence

Nice, le 20 DEC. 2023

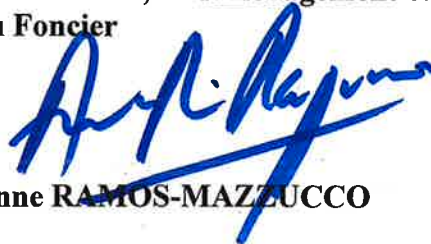
Monsieur le Maire,

J'ai pris connaissance avec une particulière attention de votre courrier reçu le 28 novembre 2023, par lequel vous me transmettez la Modification Simplifiée n°1 du PLU de la commune de Saint-Paul de Vence.

Je vous informe que la Métropole Nice Côte d'Azur, en tant que personne publique associée, n'a pas d'observation à formuler sur ce dossier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Président
la Vice-Présidente déléguée à
l'Urbanisme, à l'Aménagement et
au Foncier



Anne RAMOS-MAZZUCCO